



## **PROJET 2018**

### **Missions**

Créée en 2005 en tant qu'Association des Producteurs Audiovisuels Rhin-Rhône, l'APARR s'est ouverte à l'ensemble des professionnels en 2014 (auteurs, comédiens, diffuseurs, prestataires, réalisateurs, techniciens...). Elle est aujourd'hui l'Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté. La DRAC, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le CNC, lui apportent un soutien financier fondamental et nécessaire à la mise en œuvre de ses actions.

Sa mission est double : soutenir les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté pour aider au développement de la filière et la promouvoir auprès du grand public.

#### **Axes de travail dans le cadre du soutien aux professionnels :**

- Encouragement à la mise en réseau des professionnels et à la structuration de la filière.
- Conseil, accompagnement et développement des compétences.
- Veille, collecte et mise à disposition d'informations et de ressources.
- Dialogue avec les tutelles.

#### **Axes de travail dans le cadre de la promotion de la filière :**

- Valorisation des œuvres via notamment l'annuaire des films du portail, et via [Docs ici, Courts là](#)
- Promotion de la filière via le portail, les réseaux sociaux, et diverses activités menées avec d'autres acteurs en région dans l'année

### **Positionnement et activités en 2018**

**Structure ressource pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté**, l'APARR continue la coordination des actions précédemment menées et poursuit son travail de réseau tout au long de l'année.

Avec, parallèlement, un questionnement en profondeur sur la situation et la structuration actuelle de l'APARR, notamment en lien avec le départ des deux salariées à temps plein de l'association.

Voici les actions en question :

- **la coordination du dispositif *Docs ici, Courts là***, qui permet de mettre en lumière toute l'année les documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté.
- **l'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel ([www.aparr.org](http://www.aparr.org))**, élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,
- **l'organisation d'ateliers** pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau.
- **la coordination de l'opération Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté**, en partenariat notamment avec le festival EntreVues. Portée au national par le CNC, cette action est l'occasion d'encourager la professionnalisation des jeunes réalisateurs en devenir, de mieux les identifier, de se faire connaître auprès d'eux et de les orienter au mieux.
- **la coordination du dispositif d'accompagnement à l'écriture de films**, destiné aux auteurs bénéficiant de l'aide à l'écriture de la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec Les Petites Caméras.
- **le travail de réseau mené tout au long de l'année** – voir dernière partie du Projet 2018.

# LES ATELIERS

---

## Objectifs

Afin d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, et d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 2014 des **ateliers pour les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté**

Les objectifs de ces ateliers sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnels ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnels ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Depuis 2014, les ateliers de l'APARR apportent une grande satisfaction aux professionnels participants. Pour des raisons d'efficacité, afin que l'intervenant puisse accorder du temps et de l'attention à chaque personne, nous limitons cependant le nombre d'inscriptions par journée : ce que les participants apprécient !

## Contenu

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** d'atelier.

Afin que les thématiques soient adaptées aux besoins de la filière, **les participants sont invités à exprimer leurs attentes**, par le biais de questionnaires distribués à la fin de chaque atelier, mais aussi de sondages effectués tout au long de l'année par mail, par téléphone, sur le portail, etc. Le partenariat avec le bureau d'accueil des tournages BFC aide également à connaître au mieux les besoins du réseau.

Une journée d'atelier de l'APARR se compose...

- > **de l'intervention d'un expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **d'un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés) ;
- > **d'un temps d'échange informel** entre les participants et l'intervenant.

Nous renouvelerons en 2018 un programme de 8 ateliers minimum.

## Participants

Sont conviés aux ateliers l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnels repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

Les ateliers sont payants, l'adhésion à l'association permettant aux membres de bénéficier d'un tarif préférentiel (30€ au lieu de 50€). Le covoiturage est encouragé lors de l'inscription des participants, afin d'encourager à la mobilité et de donner l'occasion aux professionnels de mieux se connaître.

## Lieux

Les ateliers se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple : Nicéphore Cité, Le Scénacle, Canopé, l'ARTDAM, l'école d'art de Belfort, le festival Effervescence, etc.

## Thématiques envisagées pour 2018 (provisoire)

La direction d'acteur/ pour comédiens	La direction d'acteur/ pour réalisateurs
Le mixage son / pour techniciens du son, réalisateurs, monteurs	Ecriture du scénario part 1 / pour auteurs, réels
Présence sur les réseaux sociaux / pour tous les pros	Ecriture du scénario part 2 / pour auteurs, réels
Droit de la production - suite / pour producteurs et réalisateurs	Initiation au montage / pour tous les pros

# DOCS ICI, COURTS LÀ

---

## Présentation

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, réalisées ou produites en Bourgogne-Franche-Comté et favoriser la rencontre entre le public et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'**opération Docs ici, Courts là**, avec le soutien des DRAC / Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met une sélection de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (**de janvier à décembre**, y compris pendant le Mois du film documentaire et le Jour le plus Court), sur le site [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com).

La démarche doit être simple et accessible : l'inscription au site, gratuite, ne prend que quelques secondes et permet de découvrir les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ».

Dans ce cadre, l'APARR propose les services suivants : **valorisation de films, édition de fiches pédagogiques** pour les accompagner, **soutien logistique et financier** (négociation des droits, mise à disposition des films, aide à la venue des équipes de films), aide à la **communication**, à la **programmation...**

## Sélection des films 2018

Pour la 5ème édition, 10 nouveaux films ont rejoint le catalogue : 5 documentaires et 5 courts métrages. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Mélanie Lhuillery (chargée de mission) et le travail de préparation a été mené avec Astrid Chevalier (volontaire en service civique).

Jury courts métrages 2018 :

**Olivier Brenet**, programmateur cinéma au FJT Les Oiseaux (Besançon).

**Armèle Portelli**, cofondatrice et organisatrice du festival Chalon tout court.

**Caroline Rietmann**, pour la médiathèque Pierre Bayle (Besançon).

Jury documentaires 2018 :

**Jean-Paul Noret**, organisateur des Rencontres cinématographiques de Laignes, président de Panoramic 21

**Sébastien Lardet**, directeur des Ateliers Canopé Dijon

**Catherine Falchetto**, pour la bibliothèque municipale de Dijon

## Documentaires

<i>Agriculture biologique, cultiver l'avenir ?</i> D'Anne Kunvari et Jane Wiener	<i>Nos ancêtres les gauloises</i> , de Christian Zerbib
<i>Décrochage</i> , de Virginie Saclier	<i>Tant que les murs tiennent</i> , de Marc Perroud
<i>Waiting for the (t)rain</i> , de Simon Panay	

## Courts métrages

<i>Bubble Blues</i> , de Patrick Volve	<i>Lorraine ne sait pas chanter</i> , d'Anne Marmiesse
<i>Maman</i> , de Victoria Musiedlak	<i>Une vie ordinaire</i> , de Sonia Rolland
<i>Les rosiers grimpants</i> , de Lucie Prost	

## **Axes de travail en 2018**

### **1. Vers une meilleure communication auprès du grand public.**

- Passage du dépliant à la carte postale, plus claire.

Le dépliant proposé jusque là était relativement confus car il contenait des informations pour les spectateurs et pour les programmeurs. L'enjeu véritable du dépliant est d'informer les spectateurs qu'il y a "Des films de chez nous, près de chez vous, toute l'année", un site sur lequel ils peuvent consulter le programme des séances et une newsletter à laquelle ils peuvent s'inscrire. Plus besoin de 12 pages pour leur dire tout ça : en 2018, nous proposerons une **carte postale** avec laquelle les spectateurs pourront repartir, après une séance par exemple... Avec une phrase tout de même, en plus, à l'attention des programmeurs potentiels.

### **2. Vers un soutien et une communication renforcés envers les programmeurs.**

- Les suggestions de programmations.

En plus de répondre aux demandes d'idées de programmation de la part des inscrits, nous allons suggérer de nous-mêmes des idées de séances à mettre en place, autour d'actualités/de thématiques fortes : par exemple le cinquantenaire de Mai 68. Ces propositions apparaîtront sur une nouvelle page dédiée, sur le site, aussi via la newsletter des inscrits et Facebook. Une communication par courrier postale est envisagée.

- Un site en évolution pour répondre au mieux aux attentes des programmeurs

En 2018, plusieurs changements interviendront sur le site internet [www.docsicicourtsla.com](http://www.docsicicourtsla.com) pour que les programmeurs s'y retrouvent plus facilement et voient encore plus clairement ce qu'il est possible d'imaginer avec Docs ici, Courts là : une orientation plus évidente en page d'accueil, une page plus lisible pour les éléments à télécharger, une FAQ revue, des conventions de participations à valider d'un clic...

- Autres nouveautés en termes de communication, pour plus d'efficacité

Afin de rendre plus visible Docs ici, Courts là et par là l'existence de films tournés/produits en région, a été mis en place un kit de communication du programmeur clé en main : documents presse, feuille d'inscription à la newsletter, bande annonce immédiatement téléchargeable, ...

### **3. Mise en avant des films récemment tournés/produits en Bourgogne-Franche-Comté.**

Dans la mesure du possible et quand l'occasion se présentera, désormais, l'APARR tissera plus de liens entre les sorties de films liés à la région et les films présents dans Docs ici, Courts là ayant un rapport fort avec ces derniers. L'idée ? Renforcer l'éclairage sur les films au moment de leur sortie par des projections parallèles et non-concurrentes de films présents dans la sélection Docs ici, Courts là.

Par exemple, des projections de *Maria, Berthe et les autres* et de *Chalap, une utopie cévenole*, d'Antoine Page, dans des lieux inscrits à Docs ici, Courts là auront lieu en 2018 pour faire écho à *C'est assez bien d'être fou*, film du même réalisateur en sortie nationale, et en tournée dans des cinémas indépendants de BFC ; deux tournées sont en effet prévues par l'association régionale des cinémas indépendants (CIBFC).

# LE SITE WWW.APARR.ORG

---

## Présentation du portail du cinéma et de l'audiovisuel

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédiens, techniciens, auteurs et réalisateurs, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres ?

- **développer la connaissance mutuelle** des acteurs et les occasions de travailler ensemble,
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région,
- **et aussi donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

## L'APARR, animatrice du portail

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible,
- d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient,
- de veiller tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

## Projets pour le portail en 2018

En plus d'un travail constant de veille et d'alimentation du site, une démarche d'amélioration de son contenu et de ses fonctionnalités va de nouveau être menée en 2018. En voici quelques exemples importants.

- L'annuaire des films

Un classement des films par thématiques sera effectué pour permettre aux potentiels diffuseurs de mieux s'y retrouver. Une recherche par date de sortie sera aussi possible. Et bien sûr nous poursuivrons sa mise à jour.

- L'annuaire des personnes

Nous continuerons à le mettre à jour, en encourageant les inscrits à actualiser, alimenter leurs fiches, et à veiller à l'exactitude des éléments indiqués dessus.

- La page « Vie de l'association »

Conçue afin d'informer le réseau des événements concernant l'association, ses membres et aussi les réflexions menées en son sein, elle sera alimentée tout au long de l'année. L'idée : rendre plus visible et plus claire la vie de l'APARR, les projets, événements et chantiers de travail qui l'animent.

D'autres modifications pratiques seront apportées au site, sur l'agenda, en page d'accueil, au sein de l'annuaire, etc.

# LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A L'ECRITURE DE FILMS

---

## Présentation du dispositif

Depuis 2015, avec le soutien du Conseil Régional, l'APARR coordonne avec Les Petites Caméras un dispositif d'accompagnement des auteurs dans l'écriture de leurs films. Ouvert aux projets de fiction et de documentaire, **il est réservé aux auteurs bénéficiant de l'aide à l'écriture**, et contribue à la renforcer par un soutien à la professionnalisation des auteurs dans leur travail d'écriture. Le dispositif consiste à les accompagner, à les aider à trouver ce qui fait la spécificité et la force de leur proposition, à aller au bout de leur film et à aborder le monde professionnel de façon optimale pour leur projet.

## Le fonctionnement et le déroulement de l'accompagnement

### Sélection des projets

Dans le cadre de l'aide à l'écriture, le comité de lecture attribue l'accompagnement à un certain nombre d'auteurs sur la base des dossiers déposés. **Prévu pour une période d'un an pour permettre un travail de fond**, l'accompagnement prend deux formes complémentaires décrites ci-dessous.

Pour être sûr d'accorder l'accompagnement à des auteurs qui en veulent et en ont vraiment besoin, deux mesures sont prises depuis 2017 :

- en amont du comité, l'APARR contacte tous les candidats à l'aide à l'écriture pour savoir s'ils savent en quoi consiste le dispositif, ce qu'il implique, et sonder leur envie éventuelle d'en bénéficier
- le jour J, un membre des Petites Caméras ou de l'APARR est présent pour en faire part et donner son avis sur la pertinence d'un accompagnement selon les projets (pas de droit de vote).

### Accompagnement des auteurs par des scénaristes pendant un an.

Pour chaque projet, après lecture et en concertation avec les auteurs concernés, l'association *Les petites caméras* confie la mission d'accompagnement à un scénariste expérimenté. Plusieurs séances de travail ont ainsi lieu entre eux au cours de l'année pour travailler ensemble.

**Le premier travail de l'accompagnateur consiste à rédiger une analyse du texte** présenté en commission, une note soulevant des questions de narration, de dramaturgie, de pertinence du sujet, de définition des personnages, d'équilibre et de cohérence entre la présentation, la note d'intention et la continuité, ... Ce premier document permettra aussi au binôme auteur / scénariste de **mesurer tout au long de l'année le progrès accompli** comme le travail qui reste encore à fournir. Le travail du scénariste consiste alors, avec l'auteur, à dégager les lignes de force du projet, mettre en exergue la problématique, reconvoquer chez l'auteur l'expression de son désir profond de film. Ensuite, il propose à l'auteur **une méthode de travail et des axes de recherche** visant à explorer/appréhender le sujet du film et à défaire tous les nœuds qui l'empêchent de s'épanouir pleinement.

## **Les temps de résidence**

Deux temps de résidence au moins sont prévus pour dynamiser l'accompagnement : à cette occasion les auteurs sortent de leur relatif isolement et rencontrent d'autres auteurs en phase d'écriture, ainsi que leurs scénaristes. Ces temps leur permettent de faire se croiser leurs regards, d'échanger des conseils, d'autant qu'il est toujours plus aisé d'avoir de la distance face aux projets des autres, et aussi de se confier leurs inquiétudes et leurs questionnements.

Le fait d'avoir une résidence en début de parcours encourage les auteurs et les scénaristes qui les accompagnent à faire connaissance au plus tôt (et à s'entraider par la suite) et impulse une dynamique du dispositif qui les encourage et les implique d'autant mieux pour les mois à venir.

La deuxième résidence quelques mois plus tard permet de se retrouver, de suivre les avancées des uns et des autres, de faire part de l'évolution de leur projet propre et de bénéficier dessus du regard tant du scénariste accompagnateur que des autres bénéficiaires et accompagnateurs présents. C'est aussi un temps de bilan intermédiaire pour l'APARR et Les Petites Caméras, fait avec les participants, où nous essayons d'évaluer la qualité et la pertinence du dispositif tel qu'il est proposé et plus spécifiquement des résidences.

## **Répartition des rôles APARR - Les Petites Caméras**

L'APARR est en charge de l'organisation logistique des résidences d'écriture, des partenariats ainsi que des questions administratives liées au dispositif (dépôt du dossier de subvention, suivi du budget, constitution du bilan...), et veille avec Les Petites Caméras à sa pertinence

Les Petites Caméras sont chargées de veiller au bon fonctionnement des duos auteurs – scénaristes accompagnateurs, de concevoir le contenu des résidences en cohérence avec le profil des auteurs et avec leurs projets, et de travailler avec l'APARR à une évaluation qualitative la plus juste possible du dispositif d'accompagnement et du bénéfice qu'il apporte aux auteurs concernés.

Une réflexion est en cours quant à la coordination du dispositif en 2019 ; elle est menée par l'APARR, Les Petites Caméras ainsi que le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

# TALENTS EN COURTS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## **De la séance Talents locaux à la coordination de Talents en court**

En 2015, lors de la 30ème édition EntreVues, l'APARR et l'équipe d'EntreVues ont ensemble souhaité donner sa place dans le festival à la jeune création, en programmant une séance intitulée "Talents locaux". Des courts métrages de réalisateurs en devenir avaient ainsi été projetés, en leur présence. En 2016 puis 2017, l'encouragement à la jeune création est allé plus loin encore grâce au Parcours Jeunes Talents, et des liens se sont tissés avec l'opération « Talents en Court », développée par le CNC.

En 2017, l'APARR est devenue coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : en plus du Parcours, l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateurs en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

## **Travail de visibilité auprès des jeunes talents en région.**

En 2018, l'APARR oeuvrera à gagner en visibilité auprès des personnes souhaitant se lancer dans le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté :

- par l'alimentation d'une nouvelle page Facebook « Talents en court Bourgogne-Franche-Comté » dans laquelle seront publiées des informations, des actualités pouvant intéresser les jeunes talents
- par l'alimentation d'une nouvelle page Jeunes Talents sur le site [www.aparr.org](http://www.aparr.org), dont le principe est le même mais avec la permanence propre à un site internet
- par la mise en place de temps de partenariats pouvant permettre de tisser plus de liens avec les jeunes talents comme la co-organisation avec le CRIJ Besançon d'une rencontre publique. Un rapprochement a aussi été amorcé avec le BTS de Montbéliard pour rapprocher la filière professionnelle des personnes qui souhaitent s'y intégrer et favoriser l'interconnaissance.

## **Le Parcours Jeunes Talents EntreVues en 2018-19**

### **1. Etape 1: le parcours pendant EntreVues**

Pour rappel, l'appel à projets lancé en 2017 par EntreVues et l'APARR était double : concrètement, nous avons proposé aux jeunes réalisateurs de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage. En plus de voir leurs films projetés, 5 candidats ont pu bénéficier pendant le festival de rencontres avec des professionnels de la filière. Un temps d'analyse de scénario a eu également lieu, animé par Michel Meyer, autour d'un court-métrage soutenu par le CNC (voire rapport d'activité 2017).

### **2. Etape 2 : les résidences d'écriture**

En plus de tout le parcours proposé pendant EntreVues, trois jeunes réalisateurs/trices dont les courts métrages ont été projetés bénéficient aussi en 2018 d'une résidence d'écriture en Bourgogne-Franche-Comté encadrée par Michel Meyer, scriptdoctor. Elle permet de les aider à se professionnaliser dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir.

# ANIMATION ET COORDINATION DU RESEAU TOUT AU LONG DE L'ANNEE : AXES 2018

---

L'Aparr œuvre, en plus des actions ci-dessus, à un travail de veille vigilante et à la mise en place de rendez-vous et initiatives pouvant aider au renforcement de la filière cinéma et audiovisuelle régionale.

## **Dynamique associative : communication renforcée autour de la vie de l'APARR**

L'idée ? Mieux informer la filière du travail mené pendant l'année au sein de l'association par les adhérents et les salarié(e)s, des rencontres prévues entre les membres et mettre en avant cette dynamique constante.

### – **Création d'une page Vie de l'association**

Une page « Vie de l'association » sera alimentée et accessible depuis la page d'accueil. Certains documents réservés aux adhérents devraient être téléchargeables depuis cette page.

### – **Alimentation de la page Facebook APARR.**

Les informations liées à la vie de l'association seront communiquées également via la page Facebook.

### – **Conception d'un document numérique et physique de présentation de l'association.**

Prévues initialement pour mai 2018, la finalisation et la diffusion de ce document sont reportées à une date ultérieure, en raison des changements survenus au sein de l'équipe salariée.

### – **Renforcement de la communication entre et envers les adhérents**

Comme prévu dans le règlement intérieur, l'APARR enverra désormais à l'ensemble des adhérents, après chaque réunion du CA, le compte-rendu correspondant.

### – **Invitation des nouveaux adhérents à la fin des réunions du CA**

L'idée étant de faire connaissance au mieux des nouveaux adhérents, tout au long de l'année, sur les enjeux de l'APARR et les motifs d'adhésion des professionnels.

## **Dynamique associative : espaces de dialogue entre les adhérents.**

### – **Création de deux nouveaux collèges proposée en Assemblée Générale.**

Des adhérents à l'APARR, mobilisés depuis plusieurs mois autour de questions liées à la création et à la diffusion du documentaire, ont proposé au CA de créer un nouveau collège intitulé « Collège Documentaire ». Une nouvelle dynamique émergeant autour de la fiction, il a semblé logique de créer aussi un « Collège Fiction ». En effet, un réalisateur de la région, aussi membre du CA, Tibo Pinsard, s'est rendu à la 1ère réunion de la Boucle Fiction, nouvellement constituée. L'idée étant que chaque collège puisse tout au long de l'année se réunir pour réfléchir et travailler autour de problématiques liées au secteur cinéma AV.

### – **Les apéros de l'APARR**

Organisés dans plusieurs lieux de la région en partenariat avec le Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, ils pourront parfois devenir des apéros-projections de films de la région

### – **Le groupe de discussion Facebook**

Créé pour permettre un espace de dialogue en ligne et réactif entre les membres du réseau régional, le groupe de discussion peut être mobilisé au quotidien par ceux qui le souhaitent.

## Travail de veille et liens avec d'autres structures en/hors région

- Un rendez-vous est prévu avec le directeur de la **Cinémathèque du documentaire** en 2018 pour réfléchir aux liens entre cette nouvelle structure et les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté.
- Via les réunions des **Boucle Fiction et Documentaire**, rassemblements d'associations d'auteurs-réalisateurs, les adhérents (dont Les Petites Caméras) et l'équipe de l'APARR participeront aux réflexions et travaux menés au sein de ces collectifs, pour soutenir la filière cinéma AV tant dans notre région qu'au niveau national.
- Par ailleurs, l'APARR continuera à prendre/garder contact avec plusieurs **structures en/hors région** afin de se tenir au courant des actualités importantes pour la filière et les lui communiquer, et pour nourrir son action en Bourgogne-Franche-Comté, en ayant une meilleure connaissance et compréhension des actions menées ailleurs pour le secteur cinéma/AV (Rencontres professionnelles pendant le festival de Clermont Ferrand, Rencontres de Films en Bretagne, états généraux de la production...).

## Rencontres et déplacements organisés à l'attention des professionnels.

- **Organisation de séances de pitch**, à l'occasion des Rencontres de l'ARP puis du festival EntreVues.  
> pour permettre la rencontre entre les porteurs de projets en région et des producteurs.

- **Aide à la venue sur le Sunny Side of the Doc** de La Rochelle – en cours.  
> grâce à un partenariat mené par l'APARR avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et aussi avec le Grand Est, plusieurs producteurs de la région devraient pouvoir se rendre à un tarif préférentiel sur ce marché important du cinéma documentaire.

- **Rencontre autour de l'intermittence**

En lien avec Culture Action, et avec le Bureau d'accueil des tournages, une rencontre est envisagée courant 2018 afin de faire un point sur l'intermittence, son actualité et ses spécificités dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. En complément, une rencontre autour des conventions collectives du cinéma et de l'audiovisuel pourraient avoir lieu.

- **Rencontre autour de la diffusion du court métrage** lors de Fenêtres sur Court – à confirmer.  
> initialement contactés pour une rencontre l'après-midi suivant l'assemblée générale 2018 de l'APARR, intéressés mais indisponibles à ce moment-là, plusieurs diffuseurs de courts métrages seront de nouveau contactés pour une rencontre potentielle en novembre 2018.

Parmi eux : Arte, France Télévision (Libres Courts, Histoires courtes) et Canal+. L'idée ? Permettre au réseau régional de les rencontrer et d'en savoir plus sur leurs lignes éditoriales comme sur leur fonctionnement, bénéficier de leurs conseils et recommandations.